



États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2023

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	31 août 2023	31 août 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	417 254 \$	427 432 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	3 375	4 065
Marge	356	771
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	74 003	28 980
Intérêts à recevoir	3 884	3 600
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	994	187
Montant à recevoir à l'émission de parts	76	536
Autres montants à recevoir	15	14
Actifs dérivés	171	167
Total de l'actif	500 128	465 752
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	74 003	28 980
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	798	93
Montant à payer au rachat de parts	424	365
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	14	19
Passifs dérivés	155	1 019
Total du passif	75 394	30 476
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	424 734 \$	435 276 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	s. o.	22 845 \$
Catégorie Plus	16 143 \$	1 495 \$
Catégorie Plus T4	184 \$	191 \$
Catégorie Plus T6	– \$	– \$
Catégorie C	3 755 \$	4 254 \$
Catégorie I	3 811 \$	8 027 \$
Catégorie Plus-F	166 \$	132 \$
Catégorie Plus-F T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-F T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-N	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T6	– \$	– \$
Catégorie O	400 675 \$	398 332 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	s. o.	10,22 \$
Catégorie Plus	8,56 \$	8,72 \$
Catégorie Plus T4	7,37 \$	7,65 \$
Catégorie Plus T6	5,20 \$	5,57 \$
Catégorie C	9,00 \$	9,18 \$
Catégorie I	9,04 \$	9,23 \$
Catégorie Plus-F	8,32 \$	8,48 \$
Catégorie Plus-F T4	6,34 \$	6,69 \$
Catégorie Plus-F T6	5,33 \$	5,71 \$
Catégorie Plus-N	7,86 \$	7,94 \$
Catégorie Plus-N T4	6,34 \$	6,69 \$
Catégorie Plus-N T6	5,33 \$	5,71 \$
Catégorie O	9,04 \$	9,22 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2023 et 2022.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2023	120 340	124 391
31 août 2022	97 689	102 089

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2023	74 003	50 388	–	–
31 août 2022	28 980	73 109	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	17 février 2006
Catégorie I	10 mars 2006
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	31 août 2023	31 août 2022
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	15 070 \$	14 304 \$
Profit (perte) sur dérivés	(1 910)	(1 321)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(10 752)	(8 157)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(124)	(31)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	3 822	(63 881)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	6 106	(59 086)
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(6)	27
Revenu tiré du prêt de titres ±	109	69
	103	96
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	400	518
Frais d'administration fixes ±±±	22	27
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction	4	5
Retenues d'impôt (note 7)	3	-
	429	550
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(24)	(26)
	405	524
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	5 804	(59 514)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	164 \$	(3 405) \$
Catégorie Plus	(90) \$	(235) \$
Catégorie Plus T4	1 \$	(27) \$
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	20 \$	(649) \$
Catégorie I	111 \$	(1 089) \$
Catégorie Plus-F	2 \$	(19) \$
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	5 596 \$	(54 090) \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	2 070	2 233
Catégorie Plus	451	198
Catégorie Plus T4	25	25
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	443	505
Catégorie I	737	868
Catégorie Plus-F	20	17
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	43 250	44 424
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	0,08 \$	(1,53) \$
Catégorie Plus	(0,20) \$	(1,19) \$
Catégorie Plus T4	0,04 \$	(1,09) \$
Catégorie Plus T6	(0,05) \$	(0,93) \$
Catégorie C	0,04 \$	(1,27) \$
Catégorie I	0,16 \$	(1,26) \$
Catégorie Plus-F	0,10 \$	(1,11) \$

	31 août 2023	31 août 2022
Catégorie Plus-F T4	(0,06) \$	(1,07) \$
Catégorie Plus-F T6	(0,05) \$	(0,93) \$
Catégorie Plus-N	(0,08) \$	(1,26) \$
Catégorie Plus-N T4	(0,06) \$	(1,07) \$
Catégorie Plus-N T6	(0,05) \$	(0,93) \$
Catégorie O	0,13 \$	(1,22) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 août 2023		31 août 2022	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	1 835 \$	100,0	279 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(1 689)	(92,0)	(187)	(67,0)
Retenues d'impôt	(1)	(0,1)	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(36)	(2,0)	(23)	(8,3)
Revenu tiré du prêt de titres	109 \$	5,9	69 \$	24,7

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie Plus	0,90 %
Catégorie Plus T4	0,90 %
Catégorie Plus T6	0,90 %
Catégorie C	0,90 %
Catégorie I	0,40 %
Catégorie Plus-F	0,40 %
Catégorie Plus-F T4	0,40 %
Catégorie Plus-F T6	0,40 %
Catégorie Plus-N	0,40 %
Catégorie Plus-N T4	0,40 %
Catégorie Plus-N T6	0,40 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 étaient les suivants :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	36	23

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6	
	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	164 \$	(3 405) \$	(90) \$	(235) \$	1 \$	(27) \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(239)	(407)	(130)	(45)	(6)	(8)	–	–
Des gains en capital nets réalisés	–	(85)	–	(7)	–	–	–	–
Remboursement de capital	(21)	–	(1)	–	(2)	(1)	–	–
	(260)	(492)	(131)	(52)	(8)	(9)	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	872	2 851	24 233	11	–	219	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	251	476	127	51	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(23 872)	(4 957)	(9 491)	(538)	–	(219)	–	–
	(22 749)	(1 630)	14 869	(476)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(22 845)	(5 527)	14 648	(763)	(7)	(36)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	22 845	28 372	1 495	2 258	191	227	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	22 845 \$	16 143 \$	1 495 \$	184 \$	191 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	2 235	2 372	171	221	25	25	–	–
Parts rachetables émises	85	262	2 792	1	–	25	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	25	42	15	5	–	–	–	–
	2 345	2 676	2 978	227	25	50	–	–
Parts rachetables rachetées	(2 345)	(441)	(1 091)	(56)	–	(25)	–	–
Solde à la fin de la période	–	2 235	1 887	171	25	25	–	–

	Parts de catégorie C		Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	20 \$	(649) \$	111 \$	(1 089) \$	2 \$	(19) \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(95)	(121)	(195)	(257)	(5)	(4)	–	–
Des gains en capital nets réalisés	–	(18)	–	(29)	–	–	–	–
Remboursement de capital	(3)	–	(5)	–	–	–	–	–
	(98)	(139)	(200)	(286)	(5)	(4)	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	790	563	600	1 270	40	1	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	89	124	79	110	2	1	–	–
Montant payé au rachat de parts	(1 300)	(1 482)	(4 806)	(1 529)	(5)	(47)	–	–
	(421)	(795)	(4 127)	(149)	37	(45)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(499)	(1 583)	(4 216)	(1 524)	34	(68)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	4 254	5 837	8 027	9 551	132	200	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	3 755 \$	4 254 \$	3 811 \$	8 027 \$	166 \$	132 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	463	543	870	884	16	20	–	–
Parts rachetables émises	86	58	65	127	5	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	10	12	8	11	–	1	–	–
	559	613	943	1 022	21	21	–	–
Parts rachetables rachetées	(142)	(150)	(522)	(152)	(1)	(5)	–	–
Solde à la fin de la période	417	463	421	870	20	16	–	–

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6	
	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital nets réalisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant reçu au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant payé au rachat de parts	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-	-	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	-	-	-	-

Parts de catégorie O

31 août 2023 31 août 2022

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	5 596 \$	(54 090) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(12 999)	(14 841)
Des gains en capital nets réalisés	-	(1 507)
Remboursement de capital	(242)	-
	(13 241)	(16 348)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	105 914	70 452
Montant reçu au réinvestissement des distributions	13 199	16 315
Montant payé au rachat de parts	(109 125)	(109 129)
	9 988	(22 362)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 343	(92 800)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	398 332	491 132
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	400 675 \$	398 332 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	43 225	45 523
Parts rachetables émises	11 502	7 052
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1 433	1 627
	56 160	54 202
Parts rachetables rachetées	(11 851)	(10 977)
Solde à la fin de la période	44 309	43 225

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2022, le Mandat disposait des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital nettes suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2032 à 2042
5 282	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	31 août 2023	31 août 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	5 804 \$	(59 514) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	6	(27)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	10 752	8 157
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(3 822)	63 881
Achat de placements	(410 542)	(291 115)
Produits de la vente de placements	412 820	314 670
Marge	415	818
Intérêts à recevoir	(284)	366
Autres montants à recevoir	(1)	(14)
	15 148	37 222
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	132 909	75 064
Montant payé au rachat de parts	(148 540)	(118 059)
Distributions versées aux porteurs de parts	(201)	(251)
	(15 832)	(43 246)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(684)	(6 024)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(6)	27
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	4 065	10 062
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	3 375 \$	4 065 \$
Intérêts reçus	14 786 \$	14 670 \$

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Flint Corp., actions privilégiées, série 1	495	495	–	
Flint Corp., actions privilégiées, série 2	39	39	–	
Postmedia Network Canada Corp.	3 721	8	6	
Xplornet Mobile Inc.	11 183	4	–	
Xplornet Wireless Inc.	8 426	6	2	
		552	8	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		552	8	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS		552	8	0,0 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,80 %	2024/12/15		4 000 000	3 825	3 840	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,55 %	2025/03/15		2 450 000	2 600	2 364	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,55 %	2026/12/15		375 000	374	342	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,35 %	2027/06/15		2 500 000	2 626	2 329	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,90 %	2031/03/15	série 100	3 400 000	3 029	2 931	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,55 %	2032/09/15		2 000 000	1 985	1 929	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		1 810 000	1 948	1 711	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		3 000 000	2 989	2 635	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		2 000 000	2 000	1 949	
Gouvernement du Canada	0,75 %	2024/02/01		1 400 000	1 370	1 376	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2024/08/01		10 000 000	9 769	9 795	
Gouvernement du Canada	0,75 %	2024/10/01		150 000	143	144	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2024/11/01		2 000 000	1 966	1 955	
Gouvernement du Canada	0,25 %	2026/03/01		3 520 000	3 187	3 178	
Gouvernement du Canada	4,25 %	2026/12/01		1 532 000	3 201	2 929	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2027/03/01		2 364 000	2 190	2 145	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2027/06/01		4 123 000	3 735	3 703	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		10 545 000	10 343	10 054	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2028/03/01		6 019 000	6 050	5 907	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		1 500 000	1 490	1 457	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/12/01		5 234 000	5 212	4 822	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		600 000	527	514	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		3 500 000	3 123	2 803	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		750 000	652	642	
Gouvernement du Canada	2,50 %	2032/12/01		2 496 000	2 384	2 284	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		10 045 000	9 531	9 377	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		4 000 000	4 997	4 704	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2036/12/01		675 000	1 214	1 159	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		1 514 000	2 059	1 747	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		1 890 000	2 558	2 008	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2045/12/01		3 635 000	4 710	3 649	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		2 027 000	2 436	1 797	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		9 219 000	8 554	6 882	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		5 383 000	3 987	3 729	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		1 250 000	1 133	1 092	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		650 000	603	558	
PSP Capital Inc.	3,00 %	2025/11/05	série 11	4 350 000	4 562	4 187	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		2 000 000	2 018	1 950	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	2 000 000	1 993	1 758	
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01		2 500 000	2 473	2 472	
					129 546	120 807	28,4 %

Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux

CDP Financière inc.	3,95 %	2029/09/01		910 000	908	893	
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01		1 000 000	1 001	955	
Hydro-Québec	6,00 %	2031/08/15	série JG	1 800 000	2 637	2 004	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		200 000	282	189	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,83 %	2037/06/01	série B, rachetable	1 000 000	1 175	945	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,86 %	2048/12/01	série C, rachetable	2 000 000	2 794	1 853	
Province d'Alberta	2,35 %	2025/06/01		4 030 000	4 080	3 859	
Province d'Alberta	2,05 %	2030/06/01		1 500 000	1 570	1 309	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		3 000 000	2 916	2 484	
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01		700 000	700	692	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		1 200 000	1 204	1 031	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		3 140 000	3 301	2 600	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		1 000 000	780	786	
Province d'Alberta	2,95 %	2052/06/01		558 000	425	428	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2028/12/18		3 000 000	3 362	2 819	
Province de la Colombie-Britannique	2,20 %	2030/06/18		2 020 000	1 969	1 780	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		3 040 000	2 991	2 498	
Province de la Colombie-Britannique	3,55 %	2033/06/18		1 000 000	999	943	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		2 330 000	3 336	2 461	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		500 000	671	490	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2044/06/18		578 000	638	481	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	910 000	1 098	691	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		2 439 000	2 577	1 898	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		735 000	753	547	
Province du Manitoba	3,00 %	2028/06/02		4 970 000	5 378	4 697	
Province du Manitoba	2,75 %	2029/06/02		896 000	935	828	
Province du Manitoba	6,30 %	2031/03/05		2 700 000	3 769	3 039	
Province du Manitoba	2,05 %	2031/06/02		1 035 000	1 030	882	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		1 000 000	1 019	967	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		350 000	333	313	
Province du Nouveau-Brunswick	3,95 %	2032/08/14		1 000 000	997	971	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		900 000	1 205	903	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2039/09/26	fonds d'amortissement	2 500 000	3 082	2 566	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00 %	2026/06/02	série 6Z	5 050 000	5 450	4 833	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		1 000 000	998	889	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2028/06/02		500 000	537	467	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,40 %	2042/06/01		1 500 000	1 786	1 470	
Province d'Ontario	2,65 %	2025/02/05		1 100 000	1 124	1 065	
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		2 375 000	2 433	2 228	
Province d'Ontario	2,70 %	2029/06/02		2 999 000	3 178	2 768	
Province d'Ontario	1,55 %	2029/11/01		2 853 000	2 527	2 443	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		3 200 000	3 258	2 794	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		872 000	829	716	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		6 040 000	6 105	5 203	
Province d'Ontario	2,25 %	2031/12/02		1 033 000	1 016	889	
Province d'Ontario	4,05 %	2032/02/02		500 000	500	492	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		1 512 000	1 531	1 453	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		1 400 000	1 652	1 565	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		2 500 000	2 493	2 377	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		400 000	410	411	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		1 400 000	1 609	1 225	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		7 000 000	7 946	6 036	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		6 430 000	6 149	5 009	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		5 664 000	5 702	4 303	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		4 000 000	3 928	2 920	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		3 246 000	2 897	1 977	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		1 623 000	1 408	1 150	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		1 000 000	997	908	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	5,60 %	2034/02/21		962 000	1 365	1 050	
Province de Québec	2,75 %	2028/09/01		2 290 000	2 525	2 140	
Province de Québec	2,30 %	2029/09/01		1 240 000	1 225	1 115	
Province de Québec	6,00 %	2029/10/01	série OS	1 625 000	2 010	1 775	
Province de Québec	2,10 %	2031/05/27		2 500 000	2 553	2 154	
Province de Québec	1,50 %	2031/09/01		1 228 000	1 231	1 000	
Province de Québec	3,65 %	2032/05/20		924 000	924	884	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		700 000	1 002	797	
Province de Québec	3,90 %	2032/11/22		362 000	361	352	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		2 000 000	2 160	2 121	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		1 870 000	2 253	1 995	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		700 000	712	681	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		2 695 000	2 914	2 339	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		6 670 000	7 649	5 757	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		4 246 000	4 862	3 408	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		687 000	634	520	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		400 000	448	409	
Province de la Saskatchewan	2,55 %	2026/06/02		230 000	242	218	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		2 500 000	2 236	2 202	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		1 500 000	1 387	1 290	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2033/06/02		250 000	249	242	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	500 000	645	514	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		2 200 000	2 404	2 019	
Province de la Saskatchewan	2,75 %	2046/12/02		900 000	914	676	
Province de la Saskatchewan	2,80 %	2052/12/02		1 050 000	811	781	
					170 094	141 832	33,4 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Aéroports de Montréal	6,55 %	2033/10/11	rachetable	200 000	228	224	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		338 000	338	221	
Ville de Guelph	2,40 %	2031/06/03		361 000	361	308	
Ville de Montréal	3,50 %	2024/09/01		1 240 000	1 342	1 220	
Ville de Montréal	3,00 %	2027/09/01		1 500 000	1 539	1 419	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		1 250 000	1 414	1 088	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		155 000	169	119	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		344 000	469	323	
Ville de Québec	1,25 %	2026/07/06		473 000	472	428	
Ville de Québec	2,35 %	2031/11/30		208 000	206	176	
Ville de Toronto	2,40 %	2027/06/07		3 000 000	3 040	2 788	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Ville de Toronto	2,95 %	2035/04/28		1 000 000	992	859	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		310 000	455	327	
Ville de Vancouver	3,70 %	2052/10/18		390 000	346	335	
Ville de Winnipeg	4,30 %	2051/11/15		495 000	716	469	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto		2026/02/02	coupon zéro	330 000	309	290	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		125 000	189	142	
Municipal Finance Authority of British Columbia	1,35 %	2026/06/30		4 000 000	3 996	3 654	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		1 000 000	999	871	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		450 000	450	335	
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		1 000 000	1 272	988	
Municipalité régionale de Peel	2,50 %	2051/06/16		493 000	494	332	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		113 000	132	110	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, rachetable	598 000	598	365	
Administration de l'aéroport de Vancouver	1,76 %	2030/09/20	série I, rachetable	240 000	240	198	
					20 766	17 589	4,1 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.			catégorie A2, série 13-4, taux variable, rachetable	162 116	178	161	
	3,91 %	2023/10/12	taux variable	80 214	80	80	
MCAP Corp., TACI LNH	5,20 %	2027/02/01		1 175 441	1 171	1 084	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	0,60 %	2023/12/01		523 649	507	507	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	1,89 %	2024/10/01		1 506 142	1 503	1 499	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	5,25 %	2027/04/01	taux variable	35 175	36	34	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	2,56 %	2049/10/12	catégorie A, série 14-1, rachetable				
					3 475	3 365	0,8 %
^{1,3}Obligations de sociétés (note 10)							
407 East Development Group	4,47 %	2045/06/23	fonds d'amortissement, rachetable	78 487	88	74	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	169 000	175	177	
407 International Inc.			série 99A3, fonds d'amortissement, rachetable	416 978	554	459	
407 International Inc.	6,75 %	2039/07/27		422 000	650	513	
407 International Inc.	7,13 %	2040/07/26	coupon à taux croissant	300 000	263	256	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	500 000	429	417	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	rachetable	180 000	180	180	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, rachetable	297 000	434	511	
Air Canada	4,00 %	2025/07/01	convertible, USD	2 679 000	2 679	2 403	
Air Canada	4,63 %	2029/08/15	rachetable	378 083	428	323	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	389 000	398	369	
Algonquin Power Co.	4,09 %	2027/02/17	rachetable	305 000	306	254	
Algonquin Power Co.	2,85 %	2031/07/15	rachetable	2 740 000	2 840	2 577	
AltaGas Ltd.	3,98 %	2027/10/04	rachetable	100 000	100	86	
AltaGas Ltd.	2,08 %	2028/05/30	rachetable	345 000	346	281	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	313 000	312	253	
AltaLink L.P.	1,51 %	2030/09/11	série 20-1, rachetable	265 000	265	258	
Banque de Montréal	2,70 %	2024/09/11		990 000	940	945	
Banque de Montréal	2,37 %	2025/01/17	rachetable	620 000	706	612	
Banque de Montréal	4,61 %	2025/09/10	rachetable	1 056 000	1 126	981	
Banque de Montréal	2,70 %	2026/12/09		320 000	346	297	
Banque de Montréal	3,19 %	2028/03/01		579 000	579	572	
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,57 %	2026/08/04	taux flottant	744 000	791	690	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,62 %	2026/12/02		218 000	218	159	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,70 %	2081/07/27	série 1, taux variable, rachetable	549 379	549	547	
Bankers Hall L.P.	4,38 %	2023/11/20	fonds d'amortissement, rachetable	484 000	483	423	
Bell Canada	2,20 %	2028/05/29	rachetable	152 000	186	159	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	rachetable	620 000	602	594	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	145 000	146	149	
Bell Canada	5,85 %	2032/11/10	rachetable	75 000	94	79	
Bell Canada	6,17 %	2037/02/26		204 000	204	145	
Bell Canada	3,50 %	2050/09/30	rachetable	300 000	299	282	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	rachetable	211 000	210	211	
Bell Canada	5,60 %	2053/08/11	rachetable, USD	22 000	20	30	
Bombardier Inc.	7,50 %	2025/03/15		114 000	113	112	
Bombardier Inc.	7,35 %	2026/12/22		240 000	228	324	
Bombardier Inc.	7,88 %	2027/04/15	rachetable, USD	161 000	194	248	
Bombardier Inc.	7,45 %	2034/05/01	rachetable, USD	213 000	241	239	
British Columbia Ferry Services Inc.	6,25 %	2034/10/13		267 000	267	242	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	150 601	183	151	
Chemin de fer Canadien Pacifique	6,91 %	2024/10/01	rachetable	635 000	638	572	
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,54 %	2028/02/28	rachetable	440 000	460	432	
Capital Power Corp.	4,28 %	2024/09/18	rachetable	315 000	321	294	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	340 000	342	325	
Chartwell, résidences pour retraités	4,21 %	2025/04/28	série B, rachetable	1 300 000	1 363	1 271	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56 %	2024/09/09	série K, rachetable	618 105	618	548	
ClearStream Energy Services Inc.	8,00 %	2026/03/23					
CMLS Issuer Corp.			catégorie A1, série 14-1, rachetable	60 172	62	59	
Cogeco Communications Inc.	2,66 %	2047/12/12		947 000	946	920	
Corus Entertainment Inc.	5,30 %	2033/02/16	rachetable	1 243 000	1 243	867	
Crescent Point Energy Corp.	5,00 %	2028/05/11	rachetable	400 000	400	387	
	3,94 %	2025/04/22	série T				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	180 724	180	163	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,56 %	2051/06/30		485 000	491	407	
CU Inc.	5,90 %	2034/11/20	rachetable	467 000	559	502	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	70 000	71	71	
CU Inc.	5,56 %	2037/10/30	rachetable	212 000	251	224	
Dexter Nova Alliance G.P.	2,82 %	2036/05/31	fonds d'amortissement	304 000	304	267	
EllisDon Infrastructure WPHC G.P.	4,03 %	2052/11/30	série B, fonds d'amortissement, rachetable	250 000	250	209	
Enbridge Gas Inc.	2,90 %	2030/04/01	rachetable	107 000	103	95	
Enbridge Gas Inc.	2,35 %	2031/09/15	rachetable	472 000	472	394	
Enbridge Inc.	3,95 %	2024/11/19	rachetable	120 000	124	118	
Enbridge Inc.	6,10 %	2032/11/09	rachetable	279 000	279	290	
Enbridge Inc.	3,10 %	2033/09/21	rachetable	671 000	593	546	
Enbridge Inc.	5,12 %	2040/09/28	rachetable	109 000	109	101	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	rachetable	1 112 000	1 053	913	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	rachetable	471 000	439	402	
Enbridge Inc.	4,87 %	2044/11/21	rachetable	240 000	217	212	
Enbridge Inc.	6,51 %	2052/11/09	rachetable	861 000	860	950	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	132 000	164	124	
Enbridge Pipelines Inc.	4,33 %	2049/02/22	rachetable	160 000	190	131	
EPCOR Utilities Inc.	4,73 %	2052/09/02	rachetable	300 000	300	293	
Fair Hydro Trust	3,52 %	2038/05/15	série 2, rachetable	1 000 000	1 117	875	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,42 %	2024/10/04		541 000	542	523	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,59 %	2026/09/10		798 000	797	716	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	rachetable	208 000	208	201	
Ford Auto Securitization Trust	2,47 %	2025/02/15	catégorie A3, série 19-B, rachetable	49 408	49	49	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,00 %	2026/02/10		500 000	500	501	
Fortis Inc.	2,18 %	2028/05/15	rachetable	378 000	382	333	
FortisBC Energy Inc.	2,42 %	2031/07/18	rachetable	333 000	334	280	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		330 000	411	364	
Société de financement GE Capital Canada	5,73 %	2037/10/22		608 000	618	603	
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70 %	2025/07/09		700 000	674	648	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	71 000	71	69	
Great-West Lifeco Inc.	3,60 %	2081/12/31	série 1, taux variable, rachetable	1 582 000	1 582	1 169	
Green Timbers L.P.	6,84 %	2037/06/30	fonds d'amortissement, rachetable	111 577	143	123	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	366 621	497	398	
Honda Canada Finance Inc.	5,57 %	2024/09/27	taux flottant	400 000	400	401	
Honda Canada Finance Inc.	1,34 %	2026/03/17		1 029 000	1 029	931	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	rachetable	100 000	85	86	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	535 000	796	605	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	rachetable	527 000	502	428	
Hydro One Inc.	2,23 %	2031/09/17	rachetable	559 000	559	465	
Hydro One Inc.	4,16 %	2033/01/27	rachetable	300 000	300	286	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	470 000	471	465	
InPower BC G.P.	4,47 %	2033/03/31	fonds d'amortissement	259 575	264	246	
Inter Pipeline Ltd.	2,73 %	2024/04/18	rachetable	1 190 000	1 233	1 167	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	763 000	766	723	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	300 000	296	296	
Kruger Packaging Holdings L.P.	6,00 %	2026/06/01	rachetable	307 000	307	293	
Kruger Products Inc.	5,38 %	2029/04/09	rachetable	395 000	395	343	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,65 %	2027/11/08		426 000	546	444	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,85 %	2032/03/01	rachetable	189 000	169	206	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54 %	2033/02/17	rachetable	634 000	524	683	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,05 %	2034/06/09	rachetable	437 000	404	458	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	396 000	341	411	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,34 %	2052/09/13	rachetable	400 000	403	404	
Société Financière Manuvie	3,38 %	2081/06/19	série 1, taux variable, rachetable	1 990 000	1 948	1 461	
Société Financière Manuvie	4,10 %	2082/03/19	taux variable, rachetable	761 000	705	557	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	rachetable	825 000	779	773	
Metro Inc.	4,66 %	2033/02/07	rachetable	182 000	182	176	
Mobilinx Hurontario G.P.	3,28 %	2039/05/31	série A, fonds d'amortissement	450 000	450	376	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01		1 000 000	1 021	845	
Banque Nationale du Canada	2,55 %	2024/07/12		530 000	560	516	
Banque Nationale du Canada	1,57 %	2026/08/18	taux variable, rachetable	161 000	161	149	
Banque Nationale du Canada	4,05 %	2081/08/15	taux variable, rachetable	200 000	200	150	
NAV Canada	7,56 %	2027/03/01	série 97-2, rachetable	424 400	554	437	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	rachetable	410 000	397	297	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	1 067 010	1 234	1 038	
NorthwestConnect G.P.	5,95 %	2041/04/30	série 1	261 519	314	270	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,74 %	2032/12/31	série D, fonds d'amortissement	394 866	416	360	
Ornge Issuer Trust	5,73 %	2034/06/11	fonds d'amortissement	422 498	481	423	
Panther BF Aggregator 2 L.P. / Panther Finance Co. Inc.	4,38 %	2026/05/15	rachetable, EUR	135 000	204	192	
Pearson International Fuel Facilities Corp.	5,09 %	2032/03/09	fonds d'amortissement	299 089	299	296	
Pembina Pipeline Corp.	3,54 %	2025/02/03	série 5, rachetable	2 060 000	2 095	1 998	
Pembina Pipeline Corp.	4,24 %	2027/06/15	rachetable	960 000	1 005	920	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	rachetable	145 000	142	123	
Pembina Pipeline Corp.	4,75 %	2048/03/26	série 11, rachetable	1 138 000	1 222	963	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	rachetable	1 403 000	1 488	1 145	
Plenary Health Niagara L.P.	7,69 %	2042/05/31	série 1	184 004	275	218	
Plenary Properties NDC G.P.	5,09 %	2040/02/07		581 704	540	546	
Postmedia Network Inc.	8,25 %	2027/02/17	rachetable	115 298	116	113	
Banque Royale du Canada	1,94 %	2025/05/01		460 000	460	433	
Banque Royale du Canada	4,11 %	2026/12/22		750 000	750	733	
Banque Royale du Canada	2,09 %	2030/06/30	taux variable, rachetable	431 000	436	402	
Banque Royale du Canada	1,67 %	2033/01/28	taux variable, rachetable	1 012 000	996	848	
Banque Royale du Canada	3,65 %	2081/11/24	taux variable, rachetable	250 000	249	184	
Saputo Inc.	3,60 %	2025/08/14	rachetable	214 000	236	206	
Saputo Inc.	2,24 %	2027/06/16	rachetable	435 000	437	390	
Saputo Inc.	5,25 %	2029/11/29	rachetable	76 000	76	76	
SEC L.P. and Arci Ltd.	5,19 %	2033/08/29	fonds d'amortissement, rachetable	100 244	117	94	
Shaw Communications Inc.	6,75 %	2039/11/09	rachetable	1 220 000	1 513	1 307	
SmartCentres REIT	2,99 %	2024/08/28	série O, rachetable	1 000 000	987	969	
Groupe SNC-Lavalin inc.	7,00 %	2026/06/12	série 7	329 000	329	334	
Sobeys Inc.	6,06 %	2035/10/29	série D	450 000	445	456	
Sobeys Inc.	5,79 %	2036/10/06	rachetable	277 000	278	274	
Sobeys Inc.	6,64 %	2040/06/07		703 000	728	759	
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc.			série A, fonds d'amortissement,				
	4,10 %	2045/10/31	rachetable	526 284	526	462	
Stantec Inc.	2,05 %	2027/10/08	rachetable	162 000	162	142	
Strait Crossing Development Inc.	6,17 %	2031/09/15		355 877	376	339	
Financière Sun Life inc.			série 21-1, taux variable,				
	3,60 %	2081/06/30	rachetable	620 000	620	465	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	rachetable	787 000	772	607	
TELUS Corp.	3,35 %	2024/04/01	rachetable	45 000	47	44	
TELUS Corp.	3,63 %	2028/03/01	rachetable	415 000	415	386	
TELUS Corp.	3,15 %	2030/02/19	série CAA, rachetable	395 000	355	347	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	75 000	64	63	
TELUS Corp.	5,15 %	2043/11/26	rachetable	75 000	71	69	
TELUS Corp.	4,85 %	2044/04/05	série CP, rachetable	500 000	466	442	
TELUS Corp.	4,75 %	2045/01/17	rachetable	75 000	67	65	
TELUS Corp.	4,10 %	2051/04/05	série CAE, rachetable	107 000	95	83	
Teranet Holdings L.P.	3,54 %	2025/06/11	série 20, rachetable	293 000	293	280	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	480 000	480	431	
THP Partnership	4,39 %	2046/10/31	fonds d'amortissement	146 563	164	134	
Toronto Hydro Corp.	2,43 %	2029/12/11	série 14, rachetable	375 000	332	330	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,75 %	2025/01/31	taux flottant	960 000	960	961	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,13 %	2025/12/09		280 000	280	255	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18		1 344 000	1 344	1 297	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,90 %	2028/09/11		474 000	474	405	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,11 %	2030/04/22	taux variable, rachetable	260 000	277	248	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,60 %	2081/10/31	série 1, taux variable, rachetable	1 254 000	1 254	919	
Toyota Cr�dit Canada Inc.	2,31 %	2024/10/23		1 287 000	1 287	1 242	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	rachetable	800 000	774	757	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,33 %	2032/05/12	rachetable	865 000	874	847	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,05 %	2039/02/17	rachetable	803 000	882	981	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,35 %	2046/06/06	rachetable	761 000	759	618	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,18 %	2048/07/03	rachetable	215 000	190	168	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,34 %	2049/10/15	rachetable	400 000	328	320	
TransCanada PipeLines Ltd.	7,84 %	2067/05/15	taux variable, rachetable, USD	906 000	956	1 010	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	170 000	171	153	
Vid�otron It�e	5,63 %	2025/06/15	rachetable	301 000	320	297	
Vid�otron It�e	4,50 %	2030/01/15	rachetable	456 000	456	401	
Cr�dit VW Canada Inc.	2,45 %	2026/12/10		630 000	618	571	
Westcoast Energy Inc.	3,77 %	2025/12/08	rachetable	584 000	623	563	
					93 246	84 371	19,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					417 127	367 964	86,6 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
³ Bermudes (note 10)							
Aircastle Ltd.	4,13 %	2024/05/01	rachetable, USD	34 000	44	45	
Aircastle Ltd.	5,25 %	2025/08/11	rachetable, USD	86 000	114	113	
Bellemeade Re Ltd.			cat�gorie M2, s�rie 19-2A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	290	344	
Bellemeade Re Ltd.	8,53 %	2029/04/25					
	7,44 %	2032/01/26	cat�gorie M1B, s�rie 22-1, taux flottant, rachetable, USD	150 000	189	203	
Genworth Mortgage Insurance Corp.	8,03 %	2033/10/25	cat�gorie M1B, s�rie 21-2, taux flottant, rachetable, USD	82 131	104	111	
Genworth Mortgage Insurance Corp.			cat�gorie M1A, s�rie 21-3, taux flottant, rachetable, USD	87 540	110	119	
Home Re Ltd.	7,19 %	2034/02/25					
	6,89 %	2034/01/25	cat�gorie M1B, s�rie 21-2, taux flottant, rachetable, USD	109 603	138	148	
Radnor Re Ltd.			cat�gorie M1B, s�rie 21-1, taux flottant, rachetable, USD	129 403	161	175	
	6,99 %	2033/12/27					
					1 150	1 258	0,3 %

Les notes ci-jointes font partie int grante des pr sents  tats financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
³Îles Caimans (note 10)							
AGL CLO Ltd.			catégorie A, série 21-10A, taux flottant, rachetable, USD	358 922	472	480	
Black Diamond CLO Ltd.	6,70 %	2034/04/15					
Elmwood CLO VIII Ltd.	7,04 %	2032/07/23	catégorie A1A, série 19-2A, taux flottant, rachetable, USD	420 000	562	567	
OZLM Ltd.	6,83 %	2034/01/20	catégorie A1, série 21-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	329	338	
Regatta XIX Funding Ltd.	6,59 %	2031/04/15	catégorie A, série 18-18A, taux flottant, rachetable, USD	253 725	321	340	
TIAA CLO IV Ltd.	6,65 %	2035/04/20	catégorie A1, série 22-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	318	334	
	6,82 %	2032/01/20	catégorie A1A, série 18-1A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	331	337	
					2 333	2 396	0,6 %
1,³Chili (note 10)							
Chile Electricity PEC SPA			coupon zéro, fonds d'amortissement, USD	312 000	349	330	
LATAM Airlines Group S.A. République du Chili	13,38 %	2029/10/15	rachetable, USD	318 000	408	477	
	4,13 %	2034/07/05	rachetable, EUR	250 000	359	357	
					1 116	1 164	0,3 %
1,³France (note 10)							
Crédit Agricole Assurances SA	4,25 %	2025/01/13	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	330	285	
Crédit Agricole Assurances SA	4,75 %	2048/09/27	taux variable, rachetable, EUR	200 000	383	280	
Électricité de France SA	2,63 %	2027/12/01	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	289	243	
Nexans SA	5,50 %	2028/04/05	rachetable, EUR	100 000	147	152	
Société Générale SA	4,25 %	2025/04/14	USD	210 000	290	274	
Veolia Environnement SA	2,00 %	2027/11/15	taux variable, perpétuel, EUR	300 000	433	372	
					1 872	1 606	0,4 %
¹Allemagne (note 10)							
TK Elevator Midco GmbH	4,38 %	2027/07/15	rachetable, EUR	145 000	221	194	
ZF Finance GmbH	2,00 %	2027/05/06	rachetable, EUR	200 000	300	261	
					521	455	0,1 %
³Indonésie (note 10)							
Indonesia Asahan Aluminium (Persero) PT	5,45 %	2030/05/15	rachetable, USD	200 000	274	259	
					274	259	0,0 %
³Irlande (note 10)							
AIB Group PLC	4,26 %	2025/04/10	taux variable, rachetable, USD	266 000	353	354	
					353	354	0,1 %
³Île de Man (note 10)							
AngloGold Ashanti Holdings PLC	3,75 %	2030/10/01	rachetable, USD	240 000	320	269	
					320	269	0,1 %
³Israël (note 10)							
Leviathan Bond Ltd.	6,75 %	2030/06/30	rachetable, USD	53 270	71	68	
					71	68	0,0 %
³Jersey, Îles Anglo-Normandes (note 10)							
Elmwood CLO 15 Ltd.			catégorie A1, série 22-2A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	317	335	
Heathrow Funding Ltd.	6,69 %	2035/04/22		443 000	461	393	
	3,66 %	2033/01/13	rachetable		778	728	0,2 %
1,³Luxembourg (note 10)							
SES SA	5,30 %	2043/04/04	USD	268 000	319	254	
Vivion Investments SARL	3,00 %	2024/08/08	EUR	200 000	285	255	
					604	509	0,1 %
³Mexique (note 10)							
Cemex SAB de CV	9,13 %	2028/03/14	taux variable, perpétuel, USD	200 000	277	282	
Comision Federal de Electricidad	3,35 %	2031/02/09	rachetable, USD	269 000	344	289	
Petroleos Mexicanos	7,69 %	2050/01/23	rachetable, USD	225 000	308	203	
					929	774	0,2 %
³Maroc (note 10)							
Royaume du Maroc	6,50 %	2033/09/08	USD	300 000	405	409	
					405	409	0,1 %
1,³Pays-Bas (note 10)							
Braskem Netherlands Finance BV	4,50 %	2030/01/31	USD	289 000	341	326	
Embraer Netherlands Finance BV	7,00 %	2030/07/28	rachetable, USD	200 000	262	274	
Prosus NV	3,68 %	2030/01/21	rachetable, USD	270 000	352	300	
Q-Park Holding I BV	2,00 %	2027/03/01	rachetable, EUR	200 000	272	259	
Volkswagen International Finance NV	3,88 %	2027/06/14	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	157	131	
Volkswagen International Finance NV	4,63 %	2028/06/27	taux variable, perpétuel, EUR	100 000	163	132	
					1 547	1 422	0,3 %
³Norvège (note 10)							
Var Energy ASA	8,00 %	2032/11/15	rachetable, USD	267 000	355	385	
					355	385	0,1 %
³Panama (note 10)							
AES Panama Generation Holdings SRL	4,38 %	2030/05/31	fonds d'amortissement, USD	232 896	311	273	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
République du Panama	6,40 %	2035/02/14	rachetable, USD	283 000	373	393	
					684	666	0,1 %
¹Espagne (note 10)							
Grifols Escrow Issuer SA	3,88 %	2028/10/15	rachetable, EUR	189 000	274	241	
Iberdrola Finanzas SA	1,58 %	2027/11/16	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	288	249	
					562	490	0,1 %
²Suède (note 10)							
Swedbank Hypotek AB	1,00 %	2024/09/18	série 194, SEK	4 800 000	693	574	
					693	574	0,1 %
³Suisse (note 10)							
Credit Suisse Group AG	6,44 %	2028/08/11	taux variable, rachetable, USD	250 000	308	344	
Credit Suisse Group AG	3,09 %	2032/05/14	taux variable, rachetable, USD	337 000	315	376	
Credit Suisse Group AG	6,54 %	2033/08/12	taux variable, rachetable, USD	287 000	260	403	
					883	1 123	0,3 %
^{1,3}Royaume-Uni (note 10)							
Barclays PLC	2,17 %	2027/06/23	taux variable, rachetable	343 000	343	306	
BP Capital Markets PLC	3,25 %	2026/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	205 000	305	281	
BP Capital Markets PLC	3,63 %	2029/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	149 000	232	193	
HSBC Holdings PLC	6,38 %	2025/03/30	taux variable, perpétuel, USD	235 000	334	306	
Lloyds Banking Group PLC	5,87 %	2029/03/06	taux variable, rachetable, USD	287 000	390	385	
National Grid Electricity Transmission PLC	5,22 %	2031/09/16	rachetable	124 000	124	122	
					1 728	1 593	0,4 %
³États-Unis (note 10)							
Alexander Funding Trust II	7,47 %	2028/07/31	rachetable, USD	102 000	138	140	
AMC Entertainment Holdings Inc.	7,50 %	2029/02/15	rachetable, USD	476 000	603	440	
American Airlines Inc. / AAdvantage Loyalty IP Ltd.	5,75 %	2029/04/20	fonds d'amortissement, USD	59 000	75	76	
Ashford Hospitality Trust	6,38 %	2035/04/15	catégorie A, série 18-ASHF, taux flottant, USD	77 268	99	103	
Ashford Hospitality Trust	6,48 %	2035/05/15	catégorie A, série 18-KEYS, taux flottant, rachetable, USD	142 001	189	190	
AT&T Inc.	4,00 %	2025/11/25	rachetable	429 000	429	414	
AT&T Inc.	4,85 %	2047/05/25	rachetable	925 000	920	786	
Aviation Capital Group LLC	4,38 %	2024/01/30	rachetable, USD	33 000	43	44	
Aviation Capital Group LLC	5,50 %	2024/12/15	rachetable, USD	98 000	132	130	
Aviation Capital Group LLC	4,13 %	2025/08/01	rachetable, USD	2 000	2	3	
Aviation Capital Group LLC	4,88 %	2025/10/01	rachetable, USD	31 000	34	40	
Aviation Capital Group LLC	3,50 %	2027/11/01	rachetable, USD	32 000	33	39	
Avis Budget Car Rental LLC / Avis Budget Finance Inc.	4,75 %	2028/04/01	rachetable, USD	1 133 000	1 434	1 393	
Axis Equipment Finance Receivables LLC	5,30 %	2028/06/21	catégorie A2, série 22-2A, rachetable, USD	201 110	265	270	
Bank of America Corp.	3,41 %	2025/09/20	taux variable, rachetable	285 000	309	278	
Bank of America Corp.	3,52 %	2026/03/24	taux flottant, rachetable	250 000	250	241	
Bank of America Corp.	2,60 %	2029/04/04	taux variable, rachetable	437 000	438	385	
Bank of America Corp.	6,25 %	2049/09/29	série X, taux variable, rachetable, USD	23 000	30	31	
BHMS Mortgage Trust	6,86 %	2035/07/15	catégorie A, série 18-ATLS, taux flottant, USD	218 833	288	291	
Boeing Co. (The)	5,81 %	2050/05/01	rachetable, USD	314 000	437	413	
CDW LLC / CDW Finance Corp.	3,28 %	2028/12/01	rachetable, USD	269 000	317	319	
Colony Mortgage Capital Ltd.	7,11 %	2038/11/15	catégorie C, série 19-1KPR, taux flottant, USD	316 000	415	400	
Continental Resources Inc.	2,88 %	2032/04/01	rachetable, USD	206 000	256	214	
Continental Resources Inc.	4,90 %	2044/06/01	rachetable, USD	83 000	59	86	
Cox Communications Inc.	5,70 %	2033/06/15	rachetable, USD	99 000	132	134	
DBWF Mortgage Trust	6,49 %	2035/11/19	catégorie A, série 18-GLKS, taux flottant, USD	193 744	257	260	
Delta Air Lines Inc. / SkyMiles IP Ltd.	4,50 %	2025/10/20	fonds d'amortissement, rachetable, USD	54 924	72	73	
DROP Mortgage Trust	8,17 %	2026/04/15	catégorie D, série 21-FILE, taux flottant, USD	248 480	310	240	
Expedia Group Inc.	6,25 %	2025/05/01	rachetable, USD	4 000	6	5	
Fannie Mae	10,40 %	2024/11/25	catégorie 2M2, série 14-C04, taux flottant, rachetable, USD	1 646	2	2	
Fannie Mae	10,95 %	2028/04/25	catégorie 2M2, série 15-C04, taux flottant, rachetable, USD	48 939	73	69	
Fannie Mae	7,55 %	2031/09/25	catégorie 1M2, série 19-R03, taux flottant, rachetable, USD	462	1	1	
Fannie Mae	7,50 %	2039/10/25	catégorie 1M2, série 19-R07, taux flottant, rachetable, USD	1 750	2	2	
Fannie Mae	7,29 %	2041/11/25	catégorie 2M2, série 21-R02, taux flottant, rachetable, USD	176 129	221	234	
Fannie Mae	7,19 %	2041/12/25	catégorie 1M2, série 22-R01, taux flottant, rachetable, USD	226 446	285	301	
Freddie Mac	7,39 %	2033/10/25	catégorie M2, série 21-DNA3, taux flottant, rachetable, USD	56 935	71	76	
Freddie Mac	6,94 %	2034/01/25	catégorie M2, série 21-DNAS, taux flottant, rachetable, USD	74 993	96	101	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Freddie Mac	6,09 %	2041/10/25	catégorie M1, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	36 989	46	50	
Freddie Mac	6,79 %	2041/10/25	catégorie M2, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	252 642	313	335	
Freddie Mac	7,45 %	2049/07/25	catégorie M2, série 19-DNA3, taux flottant, rachetable, USD	11 687	15	16	
Freddie Mac	7,35 %	2049/10/25	catégorie M2, série 19-DNA4, taux flottant, rachetable, USD	1 888	3	3	
Freddie Mac	8,09 %	2050/10/25	catégorie M2, série 20-DNAS, taux variable, rachetable, USD	36 726	48	50	
Freddie Mac STACR REMIC Trust	7,40 %	2043/03/25	catégorie M1A, série 23-DNA1, rachetable, USD	176 229	240	240	
Gannett Holdings LLC	6,00 %	2026/11/01	rachetable, USD	132 000	166	153	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	3,31 %	2025/10/31	taux variable, rachetable	276 000	292	268	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2,60 %	2027/11/30	taux variable, rachetable	354 000	354	322	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2,01 %	2029/02/28	taux variable, rachetable	375 000	375	322	
Great Wolf Trust	7,06 %	2029/12/15	catégorie C, série 19-WOLF, taux flottant, rachetable, USD	470 000	618	629	
Hardee's Funding LLC / Carl's Jr. Funding LLC	3,98 %	2050/12/20	catégorie A2, série 20-1A, rachetable, USD	94 172	124	108	
Hertz Corp. (The)	5,50 %	2024/10/15	USD	79 000	–	4	
Hertz Corp. (The)	5,00 %	2029/12/01	rachetable, USD	268 000	337	298	
Hertz Global Holdings Inc.	6,00 %	2028/01/15	USD	130 000	–	16	
Hyundai Capital America	2,00 %	2028/06/15	rachetable, USD	281 000	306	320	
JPMorgan Chase & Co.	1,90 %	2028/03/05	taux flottant, rachetable	440 000	441	390	
Marlette Funding Trust	4,25 %	2032/08/15	catégorie A, série 22-2A, rachetable, USD	41 023	53	55	
Metropolitan Life Global Funding I	1,95 %	2028/03/20		3 080 000	3 068	2 664	
Mondelez International Inc.	3,25 %	2025/03/07	rachetable	500 000	489	482	
Natixis Commercial Mortgage Securities Trust	6,89 %	2036/07/15	catégorie A, série 19-MILE, taux flottant, USD	109 265	143	136	
Navigent Corp.	5,63 %	2033/08/01	série A, USD	83 000	89	85	
Nestle Holdings Inc.	2,19 %	2029/01/26	rachetable	4 481 000	4 481	3 934	
New York Life Global Funding	2,00 %	2028/04/17		615 000	562	538	
NRG Energy Inc.	4,45 %	2029/06/15	rachetable, USD	36 000	43	43	
ONEOK Inc.	6,10 %	2032/11/15	rachetable, USD	49 000	65	67	
Santander Holdings USA Inc.	6,50 %	2029/03/09	taux variable, rachetable, USD	206 000	281	277	
Santander Holdings USA Inc.	6,57 %	2029/06/12	taux flottant, rachetable, USD	18 000	23	24	
SLM Corp.	4,20 %	2025/10/29	rachetable, USD	149 000	197	190	
Spirit AeroSystems Inc.	7,50 %	2025/04/15	rachetable, USD	582 000	816	779	
Spirit AeroSystems Inc.	3,85 %	2026/06/15	rachetable, USD	414 000	548	519	
Spirit AeroSystems Inc.	4,60 %	2028/06/15	rachetable, USD	41 000	46	45	
Truist Financial Corp.	4,95 %	2025/09/01	série P, taux variable, perpétuel, USD	106 000	148	133	
Truist Financial Corp.	5,10 %	2030/03/01	série Q, taux variable, perpétuel, USD	104 000	141	124	
United Airlines Inc.	4,63 %	2029/04/15	rachetable, USD	202 000	253	243	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2026/01/15	USD	467 351	617	602	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,13 %	2026/04/15	USD	116 331	150	147	
Verizon Communications Inc.	2,38 %	2028/03/22	rachetable	332 000	332	292	
Wells Fargo & Co.	2,57 %	2026/05/01	taux variable, rachetable	1 185 000	1 148	1 122	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust	3,38 %	2049/11/15	catégorie AS, série 16-NXS6, rachetable, USD	46 815	66	56	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust	4,07 %	2058/09/15	catégorie AS, série 15-C30, taux variable, rachetable, USD	46 815	68	60	
Western Digital Corp.	4,75 %	2026/02/15	rachetable, USD	122 000	158	157	
Western Digital Corp.	2,85 %	2029/02/01	rachetable, USD	31 000	34	34	
Western Digital Corp.	3,10 %	2032/02/01	rachetable, USD	58 000	58	59	
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					26 478	24 615	5,8 %
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					43 656	41 117	9,7 %
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		250 000	249	218	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		2 000 000	2 020	1 953	
International Finance Corp.	1,38 %	2024/09/13		2 000 000	2 055	1 924	
International Finance Corp.	0,63 %	2025/09/16		2 000 000	1 983	1 840	
					6 307	5 935	1,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					6 307	5 935	1,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					467 090	415 016	97,7 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					467 642	415 024	97,7 %
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	5,07 %	2023/11/09	bon du Trésor	550 000	543	545	
Gouvernement du Canada	5,15 %	2023/12/07	bon du Trésor	1 505 000	1 484	1 485	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2023/09/01	dépôt à terme	200 000	200	200		
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					2 227	2 230	0,5 %	
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen								
TOTAL DES PLACEMENTS					469 869	417 254	98,2 %	
Marge						356	0,1 %	
Actifs dérivés						171	0,0 %	
Passifs dérivés						(155)	(0,0) %	
Autres actifs, moins les passifs						7 108	1,7 %	
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						424 734	100,0 %	

¹⁻³Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(2 062 906)	Euro-BOBL	septembre 2023	(12)	EUR	117,33	(2 041 456)	21
(196 700)	Euro-BUND	septembre 2023	(1)	EUR	134,25	(195 147)	2
4 369 590	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	décembre 2023	40	CAD	109,24	4 395 600	26
5 556 810	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2023	47	CAD	118,23	5 607 570	51
317 160	Obligation du gouvernement du Canada à 30 ans	décembre 2023	2	CAD	158,58	325 100	8
(1 239 810)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2023	(8)	USD	114,70	(1 255 096)	(15)
(2 469 867)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	décembre 2023	(9)	USD	101,55	(2 478 428)	(9)
(718 406)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2023	(5)	USD	106,34	(722 364)	(4)
(2 822 203)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2023	(19)	USD	109,93	(2 850 483)	(28)
733 668	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					785 296	52

Au 31 août 2023, un montant de 357 205 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/10/12	EUR	161 268	CAD	234 219	1,452	1,467	2
1	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2023/10/12	CAD	4 321 268	EUR	2 950 632	0,683	0,682	(8)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/09/13	CAD	557 712	SEK	4 469 096	8,013	8,101	6
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/14	USD	193 000	CAD	254 972	1,321	1,351	6
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/14	USD	80 000	CAD	106 720	1,334	1,351	1
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/14	CAD	9 596 878	USD	7 171 000	0,747	0,740	(91)
3	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2023/10/27	CAD	17 300 188	USD	12 778 004	0,739	0,741	48
	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme									(36)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)
(en milliers)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2023 et 2022, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 31 août 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	63 \$	– \$	63 \$	(15) \$	– \$	48 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(99)	–	(99)	15	–	(84)
Total	(36) \$	– \$	(36) \$	– \$	– \$	(36) \$
Au 31 août 2022						
Actifs dérivés de gré à gré	55 \$	– \$	55 \$	(25) \$	– \$	30 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(996)	–	(996)	25	–	(971)
Total	(941) \$	– \$	(941) \$	– \$	– \$	(941) \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2023 et 2022, le Mandat ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (désigné le *Mandat*) cherche à procurer un rendement global élevé en investissant principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés du Canada dont l'échéance est d'au moins un an et ayant reçu une note de crédit d'au moins B de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Outre les obligations de gouvernements et de sociétés du Canada, le Mandat peut aussi investir dans des obligations ou d'autres titres de créance émis ou garantis par des organismes internationaux ou supranationaux ou par des gouvernements étrangers ou des sociétés étrangères.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2023 et 2022

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2023.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2022 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2022

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	22,3
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	37,3
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	4,7
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,8
Obligations de sociétés	21,3
Obligations internationales	
Bermudes	0,5
Îles Vierges britanniques	0,1
Îles Caïmans	0,6
Chili	0,1
France	0,3
Allemagne	0,1
Indonésie	0,1

Au 31 août 2022 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Irlande	0,1
Île de Man	0,1
Jersey, Îles Anglo-Normandes	0,2
Luxembourg	0,1
Mexique	0,3
Pays-Bas	0,3
Nigéria	0,1
Panama	0,1
Espagne	0,2
Suède	0,1
Royaume-Uni	0,3
États-Unis	6,5
Obligations supranationales	0,9
Placements à court terme	0,7
Marge	0,2
Actifs (passifs) dérivés	(0,2)
Autres actifs, moins les passifs	1,8
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2023 et 2022, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 août 2023	31 août 2022
AAA	35,3	27,9
AA	17,8	20,3
A	26,4	30,4
BBB	14,9	14,9
Inférieur à BBB	3,6	4,4
Non noté	0,2	0,3
Total	98,2	98,2

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2023 et 2022, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2023

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	434	0,1

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2022

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	195	–

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2023 et 2022 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2023	31 août 2022
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	6	3

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2023 (en milliers de dollars)	31 août 2022 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	16 004	5 627
1 an à 3 ans	59 940	66 297
3 ans à 5 ans	72 568	65 573
Plus de 5 ans	266 504	286 838
Total	415 016	424 335

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2023 et 2022 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2023	31 août 2022
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	8 036	8 453

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2023 et 2022 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 août 2023	31 août 2022
Indice des obligations universelles FTSE Canada	4 518	4 660

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2023 et 2022 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	414 080	936	415 016
Placements à court terme	–	2 230	–	2 230
Actions	–	6	2	8
Actifs dérivés	108	63	–	171
Total des actifs financiers	108	416 379	938	417 425
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(56)	(99)	–	(155)
Total des passifs financiers	(56)	(99)	–	(155)
Total des actifs et des passifs financiers	52	416 280	938	417 270

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2022

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	423 464	871	424 335
Placements à court terme	–	3 047	–	3 047
Actions	–	9	41	50
Actifs dérivés	112	55	–	167
Total des actifs financiers	112	426 575	912	427 599
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(21)	(998)	–	(1 019)
Total des passifs financiers	(21)	(998)	–	(1 019)
Total des actifs et des passifs financiers	91	425 577	912	426 580

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période.

Au 31 août 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	871	41	912	–	912
Achats	47	534	581	–	581
Ventes	(1)	–	(1)	–	(1)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	1	–	1	–	1
Variation de la plus-value (moins-value) latente	18	(573)	(555)	–	(555)
Solde à la fin de la période	936	2	938	–	938
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	18	(573)	(555)	–	(555)

Au 31 août 2022

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	915	57	972	–	972
Achats	43	–	43	–	43
Ventes	(1)	–	(1)	–	(1)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente	(86)	(16)	(102)	–	(102)
Solde à la fin de la période	871	41	912	–	912
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(86)	(16)	(102)	–	(102)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Mandat peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Aux 31 août 2023 et 2022, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

Au 31 août 2023

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	73	164

Au 31 août 2022

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	113	112

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC (auparavant Mandats privés Renaissance) — Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (auparavant Mandats privés Renaissance) (désignés individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance), du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance), du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance) et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance), qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Mandats.

Le 3 avril, le gestionnaire a changé le nom des Mandats de Mandats privés Renaissance à Mandats privés CIBC. Les nouvelles dénominations officielles des Mandats se trouvent ci-dessous. Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat peut être résiliée ou des catégories additionnelles peuvent être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

	Mandat privé de revenu ultra court terme CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance)	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance)	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance)	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (auparavant le Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance)	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance)	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance)	Mandat privé de revenu d'actions CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu d'actions Renaissance)
Catégorie A	✓	✓		✓			✓
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H			✓				
Catégorie Plus-H T4			✓				
Catégorie Plus-H T6			✓				
Catégorie C		✓		✓			✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH			✓				
Catégorie Plus-FH T4			✓				
Catégorie Plus-FH T6			✓				
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH			✓				
Catégorie Plus-NH T4			✓				
Catégorie Plus-NH T6			✓				
Catégorie I		✓		✓			✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH			✓				
Catégorie S			✓				
Catégorie SM	✓	✓		✓			✓
Catégorie SMH			✓				
	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance)	Mandat privé d'actions américaines CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions américaines Renaissance)	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance)	Mandat privé d'actions internationales CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions internationales Renaissance)	Mandat privé d'actions mondiales CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance)	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance).	Mandat privé d'actifs réels CIBC (auparavant le Mandat privé d'actifs réels Renaissance)
Catégorie A	✓	✓		✓		✓	
Catégorie Plus	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6		✓		✓	✓	✓	✓

Catégorie I	✓	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S							✓
Catégorie SM	✓	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH							

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A sont offertes seulement aux investisseurs qui participent au programme Frontières. Ce programme investit dans divers Mandats qui forment un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A sont offertes sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie A. Le 3 avril 2023, le programme Frontières a pris fin et le gestionnaire a fermé les parts de catégorie A des Mandats aux nouveaux achats et, depuis le 29 juin 2023, les actifs des porteurs de parts ont été transférés à la catégorie Plus et la catégorie A n'est plus active.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (désignées collectivement, la *catégorie Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (désignées individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2023. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2023 et 31 août 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Mandat sont établis pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2023 ou 2022.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 1^{er} novembre 2023.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (désigné l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes comptables d'information financière (désignées les *IFRS*). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (*critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Notes des états financiers

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2023, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres du Mandat est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Notes des états financiers

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut décollant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion) du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis	JPY – Yen japonais
ARS – Peso argentin	KES – Shilling kényan
AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Réal brésilien	MXN – Peso mexicain
CAD – Dollar canadien	MYR – Ringgit malais
CHF – Franc suisse	NOK – Couronne norvégienne
CLP – Peso chilien	NZD – Dollar néo-zélandais
CNY – Renminbi chinois	PHP – Peso philippin
COP – Peso colombien	PLN – Zloty polonais
CZK – Couronne tchèque	RON – Leu roumain
DKK – Couronne danoise	RUB – Rouble russe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle livre turque
IDR – Rupiah indonésienne	TWD – Dollar de Taïwan
ILS – Shekel israélien	USD – Dollar américain
INR – Roupie indienne	ZAR – Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicelles
CDA – Certificats de dépôt autrichien	LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Indice Morgan Stanley Capital
FNB – Fonds négocié en Bourse	OPALS – Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indicelles	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

Notes des états financiers

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section *Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Mandat, à l'exclusion du passif du Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*), le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à partir des frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés dans la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (désignés les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat qui ne sont pas des frais des fonds attribués aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*) et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance*), qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*) et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance*) se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces produits et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Notes des états financiers

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Mandats (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêts de titres et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire facture des frais d'administration fixes aux Mandats. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Mandats.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Mandat privé de revenu ultra court terme CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance*)

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*)

Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance*)

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (*auparavant Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance*)

Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*)

Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*)

Mandat privé de revenu d'actions CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu d'actions Renaissance*)

Mandat privé d'actions canadiennes CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance*)

Mandat privé d'actions américaines CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions américaines Renaissance*)

Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*)

Mandat privé d'actions internationales CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions internationales Renaissance*)

Mandat privé d'actions mondiales CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions mondiales Renaissance*)

Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance*)

Mandat privé d'actifs réels CIBC (*auparavant Mandat privé d'actifs réels Renaissance*)

(collectivement, les « Mandats »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2023 et 2022 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
21 novembre 2023

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire du Mandat, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié du Mandat avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863, envoyez un courriel à info@gestiondactifscibc.com ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.